

Jean-Jacques Michau réélu pour un second mandat au Sénat

 4 min

« Ma femme m’a dit tout à l’heure, “Tu vas gagner, ton horoscope est bon.” »
Fallait-il s’en remettre aux astres pour l’élection sénatoriale d’hier ? Blague à part, un certain soulagement était visible sur le visage de Jean-Jacques Michau quand, quelques minutes avant la proclamation officielle des résultats, parvenaient du bureau de vote des rumeurs donnant le sénateur sortant vainqueur.

Lors des élections de ce dimanche 27 septembre, qui se tenaient au théâtre de l’Estive à Foix, l’ancien maire de Moulin-Neuf a été réélu pour un nouveau mandat de six ans au palais du Luxembourg. Et la bataille a été rude jusqu’au bout dans ce qu’on annonçait comme un duel fratricide entre lui et Kamel Chibli, candidat du Parti socialiste, promesse qui s’est vérifiée au terme des deux tours.

Un écart très serré au premier tour

Avec 290 voix, l’élu qui était entré en 2020 au palais du Luxembourg sous l’étiquette du Parti socialiste y repart, mais cette fois-ci sous les couleurs de la « social-démocratie », comme il l’a martelé après sa victoire. Le vice-président de la région Occitanie, désigné candidat par le parti à la rose, s’en tire avec 225 voix au second tour.

Pourtant, rien n’était fait après le premier round. « Ça va être compliqué », soufflait un grand électeur à l’écoute des résultats, à quoi un collègue répondait du tac au tac : « Tu t’attendais à quoi ? » En effet, le sortant et son adversaire présentaient respectivement 191 et 184 voix.

Derrière eux, avec 81 votes, Jean-Luc Fernandez (sans étiquette) s’emparait de

la troisième place. Le président de la fédération départementale de chasse se montrait pourtant déçu de la tournure des événements : « On voit que l'électorat a été très politique sur cette élection, les deux principaux candidats ont fait un gros score. C'est surprenant mais c'est ainsi, je suis satisfait mais quand même un peu déçu de la différence qu'il y a entre les scores des petits candidats et les deux en tête. »

Six candidats au second tour

Qualifiant tout de même son score d'honorable, le candidat choisissait tout de même de repartir pour le second tour, tout comme trois autres concurrents : François Lafon (La France insoumise), Jérôme Azéma (divers centre) et Jean-Marc Garnier (Rassemblement national). Seuls Capucine Dubroca-Voisin (Les Écologistes) et Richard Moretto (Parti communiste français) faisaient le choix de ne pas repartir.

De fait, l'incertitude était présente : les 628 grands électeurs inscrits choisiraient-ils de donner leur vote aux candidats auxquels ils avaient fait confiance au premier tour, ou de changer pour favoriser ? Pour Jean-Jacques Michau, l'analyse est claire : « Au premier tour, on choisit un candidat, au deuxième tour, on élimine. »

Les chiffres le montrent aussi : au second tour, Jean-Luc Fernandez a ainsi perdu 53 voix, François Lafon 14, Jérôme Azéma - deuxième de l'élection de 2020 - 37 et Jean-Marc Garnier 18. Profitant mathématiquement à Jean-Jacques Michau, qui devance son dauphin de 65 voix.

« Les électeurs ont reconnu le travail qui a été fait »

On ne sentait pourtant aucun triomphalisme dans la voix du sénateur réélu quand il s'est adressé aux grands électeurs après l'annonce de sa victoire. « Tout le monde avait des arguments, des sensibilités différentes. Mais moi, vous savez que je suis au-dessus de tout ça, je travaille pour toutes les communes, pour tous les habitants et au service du territoire. »

Saluant ceux qui ont choisi de lui accorder leur confiance, le tout jeune

septuagénaire ajoutait : « Les électeurs ont voté pour Jean-Jacques Michau parce qu'ils ont reconnu le travail qui avait été fait pendant six ans, parce qu'il y a eu un travail de terrain. On peut parler de prime au sortant, mais surtout quand le sortant bosse. »

Élu sous l'égide du Parti socialiste en 2020, le candidat Michau était cette fois-ci en dissidence, et le sénateur Michau sera aussi sans étiquette, indique-t-il. Alors, où siéger maintenant au Sénat ? « Moi, j'ai toujours été un social-démocrate. Il y a des groupes mais vous savez, les groupes, ça bouge, parce qu'il faut être dix pour faire un groupe au Sénat. Donc, on ne sait pas comment ça va se réorganiser, mais moi, je serai dans un groupe social-démocrate », répond-il.

Marie Lacombe

Le sénateur sortant a été réélu sénateur de l'Ariège lors des sénatoriales, battant Kamel Chibli du Parti socialiste. Avec 290 voix contre 225 au second tour, l'élu a bénéficié d'un report de voix favorable.

